



Date de publication : 2 juin 2026

Le directeur de l'Administration du personnel

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à Mme Anne-Sophie MARTENOT, le 2 juin 2026 ;

Vu la délégation de signature donnée par Mme Anne-Sophie MARTENOT, directrice générale des Ressources Humaines, à M. Charles FRANCOISE, directeur de l'Administration du personnel le 2 juin 2026 ;

Délégation permanente est donnée à M. François OLLIVIER, chef du service d'Administration du système d'Information des Ressources Humaines ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Fabien WECKER, son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service d'Administration du système d'Information des Ressources Humaines.

M. François OLLIVIER et M. Fabien WECKER peuvent subdéléguer leur signature aux agents du personnel des cadres du service d'Administration du système d'Information des Ressources Humaines.

Fait à Paris, le 2 juin 2026

Charles FRANCOISE